

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

**FSU      Union FO      UNSA      CFDT      CGT      Sud Rural**

Paris, le 21 février 2007

### **Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche**

Cabinet  
78 rue de Varenne  
75349 PARIS 07SP

Monsieur le Ministre,

Le procès aux assises du meurtrier de nos collègues Sylvie TREMOUILLE et Daniel BUFFIERE a lieu du lundi 5 au vendredi 9 mars 2007 à Périgueux.

Ces meurtres ont profondément bouleversé l'ensemble de la communauté de travail du ministère de l'agriculture et de la pêche, plus particulièrement les personnels participant aux missions de contrôles et en premier lieu nos collègues des services de l'inspection du travail. C'est en effet la première fois dans l'histoire de l'inspection du travail en France que des agents sont assassinés dans l'exercice de leur mission.

L'ensemble des agents du ministère de l'agriculture et de la pêche attendent beaucoup du verdict de la Cour d'Assises. Ils souhaitent également pouvoir témoigner leur solidarité aux familles des victimes. Ils attendent de votre part des signes significatifs en direction des agents.

- Nous vous demandons de donner des instructions pour que toutes facilités soient données aux agents qui se rendront à Périgueux pour assister au procès pour témoigner de leur soutien aux familles de Sylvie Trémouille et Daniel Buffière et pour demander justice pour nos collègues assassinés, par une présence digne et silencieuse.
- En signe d'hommage à nos collègues, nous vous demandons de fermer au public les services d'inspection du travail du MAP le lundi 5 mars 2007. Nous appelons les agents qui ne pourront se rendre à Périgueux à se réunir ce jour-là sur leur lieu de travail pour débattre et témoigner activement leur solidarité aux familles des collègues assassinés et affirmer leur exigence d'un service public de l'inspection du travail protecteur des salariés.
- Enfin, nous renouvelons notre demande déjà effectuée auprès de M. le Secrétaire Général du MAP d'une intervention auprès de M. le Ministre de la Justice, afin que tous les moyens soient mis en œuvre pour que le procès se déroule dans de bonnes conditions d'accueil du public, notamment pour que la deuxième salle qui peut être mise à la disposition du public pour suivre les débats de la Cour d'Assises, soit équipée d'un système de retransmission vidéo.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives du MAP renouvelle sa demande d'une communication de votre part en direction de chacun des agents de votre ministère avant le début du procès, demande rappelée lors de la rencontre avec M. le Directeur de Cabinet le jeudi 15 février.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la FSU,      Pour l'Union FO,      Pour l'UNSA,      Pour la CFDT,      Pour la CGT,      Pour Sud Rural,

François Toubin  
Secrétaire national du SYGMA-FSU

